



**Service : Entretien des bâtiments**

Taux activité : à l'heure

Lieu	Chaque semaine, environ 1 heure	Enterrements
Temple	<ul style="list-style-type: none"><li>- Changer les plaques d'horaires des cultes sur les panneaux d'affichage (ancienne laiterie et Sous-Mont/route de Lausanne). Les horaires sont transmis par la paroisse et peuvent être consultés sur internet (<a href="http://cheseauxromanel.eerv.ch/organisation/conseil-de-paroisse/">http://cheseauxromanel.eerv.ch/organisation/conseil-de-paroisse/</a>)</li><li>- Aspirer, épousseter et panser les lieux</li><li>- Procéder aux rangements (bancs, psautiers, ...)</li><li>- Sonner les 2 cloches le 1<sup>er</sup> août selon directives de la Commune</li></ul> <p><b>Extérieurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Balayer et nettoyer le perron</li><li>- Balayer les alentours proches (feuilles mortes, etc.)</li><li>- Nettoyer la porte d'entrée avec produit spécifique</li></ul>	<p>Les pompes funèbres appellent le jour du décès pour communiquer la date et l'heure de la cérémonie.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre le tréteau pour le cercueil (1/2 jour avant)</li><li>- Etre sur place 1 heure avant la cérémonie pour renseigner les pompes funèbres et le pasteur</li><li>- Se tenir à l'extérieur pendant le culte</li><li>- Sonner les 2 cloches, selon accord des pompes funèbres, à la levée du cercueil et jusqu'à la sortie de l'église (attendre qu'environ 10 personnes aient rendu les honneurs)</li><li>- Récolter les collectes et les transmettre au pasteur</li><li>- Nettoyer et ranger après la cérémonie</li></ul> <p>Pour les enterrements simples, en principe, les pompes funèbres s'occupent de la sonorisation.</p> <p>S'il y a beaucoup de monde prévu, il faut ouvrir la Villageoise et gérer la sonorisation de préférence être 2 personnes pour tester.</p>

Lors des cultes, la paroisse s'occupe des cloches, pas de présence nécessaire.

Refuser de participer aux mariages, c'est la paroisse qui doit s'en occuper.

En cas de doute, contacter Monsieur Denis Pache au 079 293 87 09, membre du conseil de paroisse.